

Procédure file

Informations de base		
NLE - Procédures non législatives	2016/0806(NLE)	Procédure terminée
Cour des comptes: nomination d'un membre maltais		
Sujet 8.40.05 Cour des comptes		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire	 ŠOLTES Igor Rapporteur(e) fictif/fictive  SARVAMAA Petri  DLABAJOVÁ Martina  VALLI Marco	25/05/2016
Conseil de l'Union européenne Commission européenne	DG de la Commission Budget	Commissaire GEORGIEVA Kristalina	

Événements clés			
10/05/2016	Publication de la proposition législative	08699/2016	
25/05/2016	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/09/2016	Vote en commission		
08/09/2016	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0257/2016	Résumé
13/09/2016	Résultat du vote au parlement		
13/09/2016	Décision du Parlement	T8-0330/2016	Résumé
19/09/2016	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
19/09/2016	Fin de la procédure au Parlement		
04/10/2016	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2016/0806(NLE)

Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Consultation du Parlement
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CONT/8/06547

Portail de documentation

Document de base législatif	08699/2016	10/05/2016	CSL	
Projet de rapport de la commission	PE583.924	25/05/2016	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0257/2016	08/09/2016	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T8-0330/2016	13/09/2016	EP	Résumé

Acte final

[Décision 2016/1763](#)
[JO L 269 04.10.2016, p. 0013](#) Résumé

Cour des comptes: nomination d'un membre maltais

La commission du contrôle budgétaire a adopté le rapport dlgor OLTES (Verts/ale, SI).

La commission parlementaire appelle le Parlement européen à rendre un avis favorable sur la proposition du Conseil de nommer Leo BRINCAT (MT) comme membre de la Cour des comptes.

Suite à laudition du candidat qui sest tenue le 5 septembre 2016, la commission du contrôle budgétaire estime en effet que le candidat remplit les conditions requises pour obéir aux critères fixés par l'article 286, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

Cour des comptes: nomination d'un membre maltais

Le Parlement européen a rejeté par 229 voix pour, 381 voix contre et 58 abstentions la proposition de nomination Leo BRINCAT (MT) comme membre de la Cour des comptes.

Le Parlement appelle le Conseil à retirer sa proposition et à lui en présenter une nouvelle.

Cour des comptes: nomination d'un membre maltais

OBJECTIF : nommer un membre maltais à la Cour des comptes.

ACTE NON LÉGLATIF : Décision (UE, Euratom) 2016/1763 du Conseil portant nomination de trois membres de la Cour des comptes.

CONTENU : avec la présente décision, le Conseil décide de nommer Leo BRINCAT comme membre maltais à la Cour des comptes, pour la période allant du 1.10.2016 au 30.9.2022.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 29.9.2016.